



AVIS DE RALLYE

Rallye des Amis - Michel Rouillé Organisé par les Amis du Musée maritime de La Rochelle 7 et 8 juin 2025

1 REGLES

Le Rallye est régi par le RIPAM (Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer). L'organisateur attire l'attention sur l'importance de veiller à éviter tout risque d'abordage pour préserver l'intégrité des bateaux.

2 COMMUNICATION

2.1 Les informations aux participants seront communiquées sur le site des Amis du Musée maritime de La Rochelle et sur un groupe WhatsApp qui sera créé avant l'épreuve et dont le lien sera fourni sur le site des Amis du Musée Maritime de La Rochelle.

2.2 Pendant le rallye, la communication sera effectuée sur le groupe WhatsApp.

3 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

3.1 Le Rallye est ouvert à tous les dériveurs solitaires et doubles dont les plans ont été établis avant 1962. Le Rallye est en outre ouvert aux bateaux voile + aviron.

3.2 Documents exigibles à l'inscription :

- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, l'autorisation parentale de participation à cette manifestation

3.3 Les bateaux peuvent s'inscrire en ligne sur le site des Amis au plus tard le 25 mai 2025.

<https://lesamisdumuseemaritime.fr/rallye-des-amis-michel-rouille/>

3.4 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

3.5 Les inscriptions tardives seront soumises à accord préalable de l'organisateur et moyennant des frais d'inscription majorés.

3.6 Les restrictions suivantes sur le nombre de bateaux s'appliquent : maximum 40 bateaux.

4 DROITS A PAYER

4.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription jusqu'au 25 mai 2025	Droits après le 25 mai 2025
Solitaires	25 €	40 €
Doubles	40 €	55 €

Sont inclus :

- La participation au rallye du 07/06
- La participation à l'apéritif du 07/06 midi
- La participation à la parade nautique du 07/06 après-midi
- La participation à la régata conviviale du 08/06
- La remise des récompenses et souvenirs du 08/06 en fin de manifestation

4.2 Autres frais : dîner des équipages du 07/06 au soir : **25 € par personne**

5 LIEU

5.1 L'Annexe Zone de navigation fournit le plan du lieu de l'épreuve.

AVIS DE RALLYE

7 PROGRAMME

- ▶ 06/06/2025 à partir de 15h00 et avant 19h30 : accueil des participants, remise du livret d'accueil
- ▶ 07/06/2025 à partir de 08h30 et jusqu'à 10h00 : accueil des participants, remise du livret d'accueil
- ▶ 07/06/2025 à partir de 10h00 : regroupement sur l'eau devant le port des Minimes
- ▶ 07/06/2025 à 10h30 : départ de la première étape du Rallye
- ▶ 07/06/2025 à 12h30 : apéritif sur la cale de Saint Jean d'Acre, élection du plus beau bateau. Le pique-nique est à prévoir par chaque participant.
- ▶ 07/06/2025 à 14h00 : départ de la parade nautique dans le Vieux Port de La Rochelle et de la deuxième étape du Rallye
- ▶ 07/06/2025 à 19h30 : dîner des équipages
- ▶ 08/06/2025 à 10h30 : régata conviviale, 3 manches prévues. Il n'y aura pas de classement officiel. Le pique-nique (en mer) est à prévoir par chaque participant.
- ▶ 08/06/2025 à 16h00 : remise des récompenses et souvenirs

8 LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront indiqués lors du briefing en début de rallye.

9 PROTECTION DES DONNÉES

9.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En s'inscrivant à cette manifestation, le participant et ses représentants légaux autorisent l'Autorité Organisatrice et ses partenaires à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la manifestation) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la manifestation, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

9.2 Utilisation des données personnelles des participants :

En participant à cette manifestation, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent l'autorité organisatrice et ses partenaires à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout participant ayant communiqué des données personnelles à l'autorité organisatrice peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant les Amis du Musée Maritime de La Rochelle par courrier en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

10 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La décision d'un bateau de participer à cette manifestation nautique est de sa seule responsabilité.

En participant à cette manifestation, chaque participant accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

11 PRIX

Les prix seront distribués comme suit :

- ▶ Tirage au sort de lots, incluant 3 sorties d'une journée sur Joshua et 3 sorties d'une journée sur Damien
- ▶ Prix du Plus Beau Bateau
- ▶ Prix au participant venant de la plus grande distance (temps de route)
- ▶ Prix du Plus Jeune Participant
- ▶ Prix du Plus Vieux Participant

AVIS DE RALLYE

- Prix au Club ayant le plus grand nombre de participants (équipiers)

12 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter Pascal Fossey : pf6163@gmail.com

ANNEXE ZONE DE NAVIGATION

